

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 septembre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

### DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ETUDIANT ET LA CAN - ORGANISATION DE LA 11ÈME ÉDITION DU SALON DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LE 25 NOVEMBRE 2023

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN, Valérie VOLLAND à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

#### Titulaires absents :

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

#### Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023**

#### **DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ETUDIANT ET LA CAN - ORGANISATION DE LA 11ÈME ÉDITION DU SALON DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LE 25 NOVEMBRE 2023**

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence, « Enseignement Supérieur et Recherche », la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a initié l'organisation d'un Salon spécifique.

Cette manifestation annuelle a pour objectif de valoriser l'offre de formation supérieure sur le territoire du niortais, que ce soit au travers de celle proposée au sein du Pôle Universitaire de Niort ou par d'autres établissements d'enseignement, partenaires de la CAN et en lien avec le développement de secteurs « clé » et innovants de l'économie locale.

Aussi et pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, l'organisme l'Etudiant sera l'organisateur, en 2023, d'un Salon de l'Enseignement Supérieur, programmé le samedi 25 novembre prochain, à l'Acclameur, à Niort.

Au regard du succès attesté de cet événement, au cours de ces dernières années, l'enjeu est de délivrer une information adaptée, en direction des jeunes lycéens et étudiants, sur toutes les filières de formation disponibles, les métiers accessibles par l'intermédiaire de celles-ci et également sur la vie étudiante.

Le Salon propose, en outre, l'organisation de tables rondes thématiques autour de différents champs de formations, réunissant experts, professionnels de l'enseignement supérieur et du monde économique ainsi que des temps de témoignages, au travers d'espaces métiers.

Fruit d'une démarche concertée entre les acteurs concernés du territoire, chacun des partenaires a été associé à la préparation de cette nouvelle édition et voit ses engagements se traduire par le biais d'une convention de partenariat, telle qu'annexée à la délibération.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les termes de la convention de partenariat ci-joint, entre l'Etudiant et la CAN, arrêtant, notamment, le montant de la participation financière de la CAN à hauteur de 75 000 € pour l'organisation de l'édition 2023 de ce Salon de l'Enseignement Supérieur,

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Sonia LUSSIEZ**

**Eric PERSAIS**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**